

★

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2014

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

★

CHAPITRE 95

REPORT

★

VERSION FRANCAISE

★

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
------------------	---

PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE 7

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	9
3.1. BILAN TECHNIQUE	9
3.2. BILAN FINANCIER	9
3.3. PERSPECTIVES	9
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	9
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	9

DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES 11

6. PROGRAMME 715: PRISE EN CHARGE DES REPORTS DE CREDITS	15
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	17
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	17
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	17
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	17

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

La Loi N°2007 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau cadre de gestion budgétaire, comptable et financier dans les Administrations publiques. Ce nouveau cadre est une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, même si elle a permis d'obtenir au cours des cinquante dernières années, des résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays fait face.

Le nouveau texte est une volonté politique affichée du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 Septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur des critères de performance ». C'est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats.

Après l'adoption et la promulgation de la Loi N°2012/014 du 21 Décembre 2012, première loi élaborée en mode programme, un saut qualitatif a été opéré dans la présentation du budget à travers le document intitulé « Projet de Performance des Administrations (PPA) Ministérielles ». La demande budgétaire y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance, une performance justifiée par l'atteinte des résultats visés par les politiques publiques en cours d'implémentation.

Un nouveau système d'information appelé PROBMIS (Programme Budget Management Information System) a donc été mis en place pour accompagner la mise en œuvre de cette réforme.

Comme pour tout nouvel outil, on a observé au cours de la période de démarrage de l'exercice, des petites difficultés qui ont été très vite surmontées, permettant une accélération du processus de mise en œuvre des activités planifiées en 2013.

Tirant des leçons de l'expérience de l'exercice en cours, la préparation des Projets de Performance des Administrations (PPA) de l'exercice 2014 a mis un accent particulier à améliorer les éléments, aussi bien de forme que de fond, ambitionnant de donner aux Administrations un référentiel pratique, cohérent et pertinent, garantissant de meilleures possibilités de lecture de la performance.

C'est donc en toute logique qu'il présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années et décline pour chaque programme, les objectifs, les indicateurs, les cibles, les stratégies-programme, les actions et le cadre organisationnel de mise en œuvre ainsi que les moyens qui accompagnent sa réalisation.

Bien entendu, toute cette planification se doit d'être cohérente avec le Document de Stratégie de Croissance et de l'Emploi (DSCE).

Dans sa structuration, il comporte trois parties imbriquées :

- La synthèse stratégique qui montre que le Projet de Performance des Administrations (PPA) est en cohésion avec les politiques publiques en cours ;
- Le contenu des programmes ;
- Les annexes.

Les Ministères des Finances et de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire vous souhaitent un agréable voyage à travers ce nouvel outil.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

null

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

null

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

null

3.1 BILAN TECHNIQUE

null

3.2 BILAN FINANCIER

null

3.3 PERSPECTIVES

null

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

null

5. PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 715

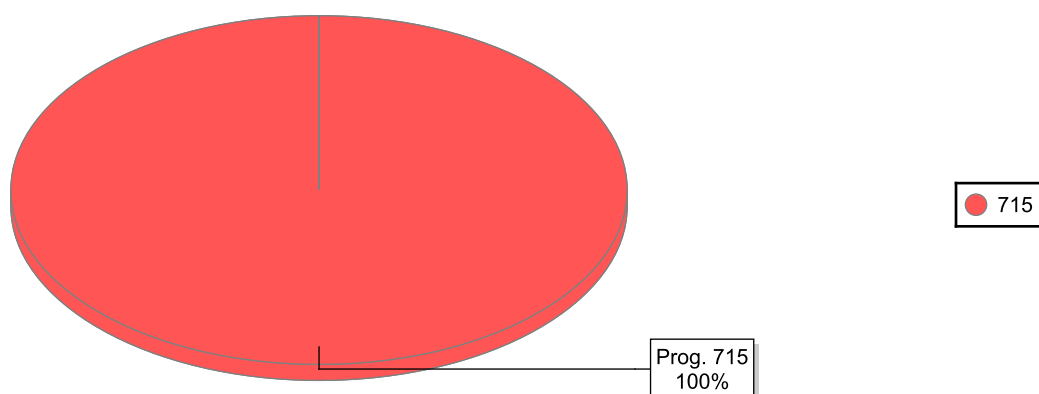
PRISE EN CHARGE DES REPORTS DE CREDITS						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	PRISE EN CHARGE DES REPORTS DE CRÉDITS	Mettre à la disposition des administrations des reports de crédits	Pourcentage d'activités couvertes par les CP	85.0	95.0	

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

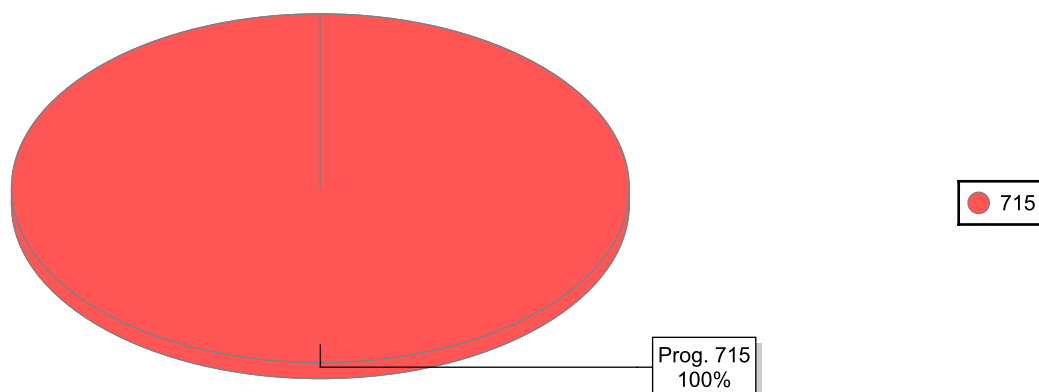
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

Numéro et intitulé du programme		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
715	PRISE EN CHARGE DES REPORTS DE CREDITS	2 000 000 000	2 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000	7 000 000 000	7 000 000 000
Total		2 000 000 000	2 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000	7 000 000 000	7 000 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 715

PRISE EN CHARGE DES REPORTS DE CREDITS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

6.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Gérer efficacement les crédits reportés

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	taux de couverture des reports	%	2012	0	2016	80

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 PRISE EN CHARGE DES REPORTS DE CRÉDITS

6.2 STRATEGIE PROGRAMME

6.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PRISE EN CHARGE DES REPORTS DE CRÉDITS

OBJECTIF 1 Mettre à la disposition des administrations des reports de credits

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Pourcentage d'activités couvertes par les CP	%	2012	85	2016	95

6.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PRISE EN CHARGE DES REPORTS DE CRÉDITS	2 000 000 000	2 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000	7 000 000 000	7 000 000 000
Total		2 000 000 000	2 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000	7 000 000 000	7 000 000 000

en FCFA

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 95 - REPORT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Secteur	0	DEPENSES NON REPARTIES PAR FONCTIONS	7 000 000	7 000 000
Fonction	02	Logistique de l'administration non répartie	7 000 000	7 000 000
Programme	715	PRISE EN CHARGE DES REPORTS DE CREDITS	7 000 000	7 000 000
Action	01	PRISE EN CHARGE DES REPORTS DE CRÉDITS	7 000 000	7 000 000
Article	39 00 00	Dépenses communes	7 000 000	7 000 000
Paragraphe	2799	Immobilisations non définies à Répartir	5 000 000	5 000 000
	6901	Provisions de fonctionnement	2 000 000	2 000 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE			7 000 000	7 000 000